

GRILLE DE SELECTION DU FOX TERRIER

TB = Très Bon	CO = Classe Ouverte	SPE = Spéciale de race	CHPT = Championnat de France
EXC = Excellent	CT = Classe Travail	RE = Régionale d'élevage	
CI = Classe Intermédiaire	CCH = Classe Champion	NE = Nationale d'élevage	

Adoptée par la Commission d'élevage de la SCC le 20/07/2017 et approuvée par le Comité de la SCC le : 20/09/2017

1 point / 6	2 points / 6	3 points / 6	4 points / 6 RECOMMANDE	5 points / 6 ELITE B	6 Points ELITE A
CONFIRME	Sujet CONFIRME + 1 EXC dans une exposition sous un juge français + 1 TAN + Identification génétique	Sujet CONFIRME + TAN + Empreinte génétique + 2 EXC en exposition dont 1 en SPE ou NE ou CHPT (1 des EXC obtenu sous un juge français) Ou 1 EXC en exposition sous un juge français + 1 résultat de travail au choix : - 100 points au terrier artificiel en CO - 90 points au terrier naturel - 100 points au broussaillage + Pedigree complet	Sujet CONFIRME + TAN + Empreinte génétique + Champion de France de conformité au standard ou Champion de France de travail Ou 2 EXC en exposition dont 1 en SP ou NE ou CHPT (1 des EXC obtenu sous un juge français) + 1 EXC en NE (89 points) + 1 résultat de travail au choix : - 150 points au terrier artificiel C.Q.N - 100 points au terrier artificiel en CO - 90 points au terrier naturel - 100 points au broussaillage + Pedigree complet	Sujet CONFIRME ayant produit en 1 ^{ère} génération : Mâle : 4 descendants cotés 3/4 points avec 2 lices minimum Femelle : 4 descendants cotés 3/4 points avec au moins 2 mâles différents + Compatibilité génétique avec ses descendants	Sujet RECOMMANDE ayant produit en 1 ^{ère} génération : + Mâle : 4 descendants cotés 3/4 points avec 2 lices minimum Femelle : 4 descendants cotés 3/4 points avec au moins 2 mâles différents + Compatibilité génétique avec ses descendants

NB : - Le chien doit avoir 1 an pour que les résultats en exposition soient pris en compte

- Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation de 2 à 4 ou un titre de champion pour lesquels l'identification génétique est requise, l'empreinte doit être enregistrée dans la base de données SCC.

- Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation 5 ou 6, la compatibilité de filiation des descendants doit être enregistrée dans la base de données de la SCC ainsi que l'empreinte ADN du sujet.